

* * Les dix-sept religieux de la Trappe de Sept-Fons (Allier), établis en Terre-Sainte il y a huit mois, près d'Amoas, où Notre-Seigneur se montra le jour de sa résurrection à deux de ses disciples, dont l'un se nommait Cléophas, ont déjà fait d'immenses travaux. Ils ont créé un jardin potager qui leur fournit leur nourriture. On sait que la règle des Trappistes leur interdit l'usage de la viande, des œufs, du poisson, du beurre. L'assaisonnement de leurs légumes n'est fait qu'avec du sel, de l'eau et de l'huile, s'ils en ont.

D'jà les novices commencent à arriver de France. Le monastère a ouvert une école de français pour les enfants des villages voisins. M. le consul de France à Jérusalem a eu, il y a quelque temps le plaisir d'entendre un de ces enfants lui dire un compliment bien tourné.

Selon le désir du Saint-Père, le P. Prieur a établi aussi un orphelinat pour former de bons agriculteurs. Les deux premiers enfants sont déjà admis.

* * Les catholiques d'Allemagne viennent de donner un nouveau et splendide témoignage de leur attachement au Souverain Pontife : trois mille d'entre eux, réunis à N.isse, ont fait parvenir au Souverain Pontife le 17 courant une dépêche contenant l'expression de leurs vœux.

A ces vœux, le Saint-Père a fait répondre par une dépêche de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat : « Le Souverain Pontife a accueilli avec une paternelle affection les sentiments de respect et d'attachement des catholiques allemands réunis à N.isse ; il se réjouit en les voyant s'exciter fraternellement à la pratique de la piété et de la charité ; il implore pour eux l'abondant secours de la grâce céleste, afin que la foi et les bonnes œuvres soient de plus en plus prospères en Allemagne, et il accorde affectueusement à tous les congressistes la bénédiction apostolique.

« M. cardinal RAMPOLLA. »

AUX PRIERES

Dame Victoire Ouimet, épouse de feu T. Ethier, Tr. r. b. nne.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame.

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul propriétaire.
